

Administration communale  
Rue du Château 28  
1627 Vaulruz

Secrétariat communal  
026 912 91 25  
commune@vaulruz.ch

Caisse communale  
026 913 93 44  
caisse.communale@vaulruz.ch

## Sommaire

Assemblée communale .....	2
Comptes 2021 .....	3
Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée .....	4
Actualités communales .....	9
Alimentation en eau potable .....	11
Administration communale .....	12
Déchetterie communale .....	12
Informations Seniors .....	13
Informations diverses .....	15





## Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mercredi 4 mai 2022 à 20h00**  
à la halle de gymnastique de Vulruz

Le tractanda est le suivant :

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2021**

*Il ne sera pas lu et est à disposition à l'administration communale ou sur le site : [www.vulruz.ch](http://www.vulruz.ch)*

**2. Comptes 2021**

2.1 Présentation générale des comptes communaux  
- comptes de fonctionnement  
- comptes d'investissement

2.2 Rapport de l'Organe de révision

2.3 Approbation des comptes

**3. Parcelle art. 1064 RF en zone artisanale**

3.1 Vente de la parcelle

3.2 Exercice du droit de réméré

**4. Investissements 2022**

4.1 Equipement de la parcelle art. 1064 RF  
(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

4.2 Assainissement du parquet de la halle de gymnastique  
(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

**5. Approbation des statuts de l'association de communes « Secours Sud fribourgeois »**

**6. Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site [www.vulruz.ch](http://www.vulruz.ch).

Le Conseil communal

## Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2021		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	569'796.81	280'718.27	555'164.09	254'984.86	576'339.20	275'012.40
1	Ordre public	779'094.56	748'252.82	757'124.43	708'513.46	812'649.48	768'141.93
2	Enseignement et formation	1'321'145.60	197'26.40	1'305'512.97	373'7.00	1'312'705.70	491'7.00
3	Culte, culture et loisirs	121'843.95	17'044.70	117'427.70	22'934.00	126'385.00	32'903.70
4	Santé	459'605.15	5'661.30	442'663.60	3'000.00	402'285.80	6'248.90
5	Affaires sociales	470'903.85		488'513.60		517'827.75	
6	Transports et communications	350'526.60	103'974.75	368'276.00	106'835.00	376'966.80	115'424.60
7	Protection et aménagement de l'environnement	531'566.00	437'430.37	522'642.65	421'310.00	608'281.45	524'563.80
8	Economie	32'927.10	26'288.18	26'204.00	16'320.00	23'371.35	29'298.69
9	Finances et impôts	523'709.03	3'524'361.29	520'962.00	3'467'846.00	638'979.09	3'860'236.50
	<b>Total</b>	<b>5'161'118.65</b>	<b>5'163'458.08</b>	<b>5'104'491.04</b>	<b>5'005'480.32</b>	<b>5'395'791.62</b>	<b>5'416'647.52</b>
	<b>Excédent</b>		<b>2'339.43</b>	<b>99'010.72</b>			<b>20'855.90</b>

## Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2021		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration						
1	Ordre public			54'000.00	45'288.20	49'500.00	41'495.85
2	Enseignement et formation						
3	Culte, culture et loisirs			48'000.00	5'000.00	197'753.50	5'000.00
4	Santé						
6	Transports et communications			10'000.00		108'208.90	
7	Protection et aménagement de l'environnement			214'726.20	54'095.70	152'300.00	68'674.10
8	Economie			494'000.00	296'400.00	474'351.80	
9	Finances et impôts					8'334.35	
	<b>Total</b>	<b>648'674.60</b>	<b>104'095.70</b>	<b>696'000.00</b>	<b>498'968.20</b>	<b>966'400.85</b>	<b>115'169.95</b>
	<b>Excédent</b>	<b>544'578.90</b>	<b>197'031.80</b>			<b>851'230.90</b>	

**G**  
**BERSET & FILS SA**  
APPAREILS MÉNAGERS  
SERVICE - VENTE - RÉPARATION  
Toutes marques

1632 RIAZ  
026 912 30 50

1627 VAULRUZ  
026 919 19 11

## Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2021	
		Actif	Passif	Actif	Passif
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>15'956'071.73</b>		<b>15'833'211.43</b>	
10	Disponibilités	993'907.97		694'538.77	
11	Avoirs	1'837'396.03		1'646'142.80	
12	Placements	1'950'056.07		1'737'911.92	
13	Actifs transitoires	42'002.25		52'418.13	
14	Investissements	11'132'708.41		11'702'198.81	
15	Prêts et participations permanentes	1.00		1.00	
<b>2</b>	<b>Passif</b>		<b>15'956'071.73</b>		<b>15'812'355.53</b>
20	Engagements courants		239'459.75		265'223.25
21	Dettes à court terme		1'028'923.86		967'854.02
22	Dettes à moyen et long terme		8'470'450.00		8'430'075.00
23	Engagements envers des entités particulières				
24	Provisions		270'000.00		320'000.00
25	Passifs transitoires		229'391.35		186'395.05
28	Réserves		2'887'937.85		2'812'899.29
29	Fortune nette		2'829'908.92		2'829'908.92
	<i>Total</i>	<b>15'956'071.73</b>	<b>15'956'071.73</b>	<b>15'833'211.43</b>	<b>15'812'355.53</b>
	<i>Excédent</i>			<b>20'855.90</b>	

## Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée

### Compte de fonctionnement 2021

Nous constatons que, durant l'année 2021, tant les charges liées que les charges propres à notre commune ont été bien maîtrisées. Ainsi les écarts entre le budget et les comptes sont faibles.

À noter toutefois un écart important au chapitre de la protection des eaux. Lors d'un contrôle caméra, nous avons remarqué des dégâts sur deux collecteurs d'eaux usées. Nous avons prévu une somme au budget pour la réfection de ces tronçons. Lors de l'intervention, il a été découvert que les dégâts étaient beaucoup plus importants que ce qui était visible sur les images vidéo. Ainsi la réfection s'est révélée bien plus onéreuse que prévu, soit une différence d'environ CHF 60'000.00 avec le montant prévu au budget. Ce montant a pu être prélevé sur la réserve constituée à cette fin et ainsi n'influence pas le résultat de l'exercice.

Au vu de l'évolution positive de nos comptes remarquée en cours d'année, nous avons également pu entreprendre des entretiens supplémentaires dans divers bâtiments de notre commune pour un montant d'environ CHF 50'000.00. La majeure partie de ce montant étant attribuée au remplacement des fenêtres du donjon du château.

Du côté des recettes, il est à relever que la prévision prudente du Conseil communal concernant les recettes fiscales a permis un résultat positif dans le chapitre « Finances et impôts ». Nous avons ainsi encaissé environ CHF 100'000.00 de plus du côté des recettes provenant des personnes physiques et CHF 40'000.00 supplémentaires provenant des personnes morales.

Nous avons ainsi pu constituer une provision pour pertes débiteurs impôts de CHF 190'000.00.

Le compte d'exploitation 2021 de notre commune se solde ainsi par un bénéfice de CHF 20'855.90 alors qu'il était prévu une perte de CHF 99'010.72 au budget.

## Compte d'investissement 2021

Les investissements prévus l'an dernier ont pu être réalisés dans le cadre des budgets acceptés par l'Assemblée communale. Il est à noter que la subvention pour la réfection de la route des Trois Moineaux nous a été versée début 2022 alors que les factures ont été payées en 2021.

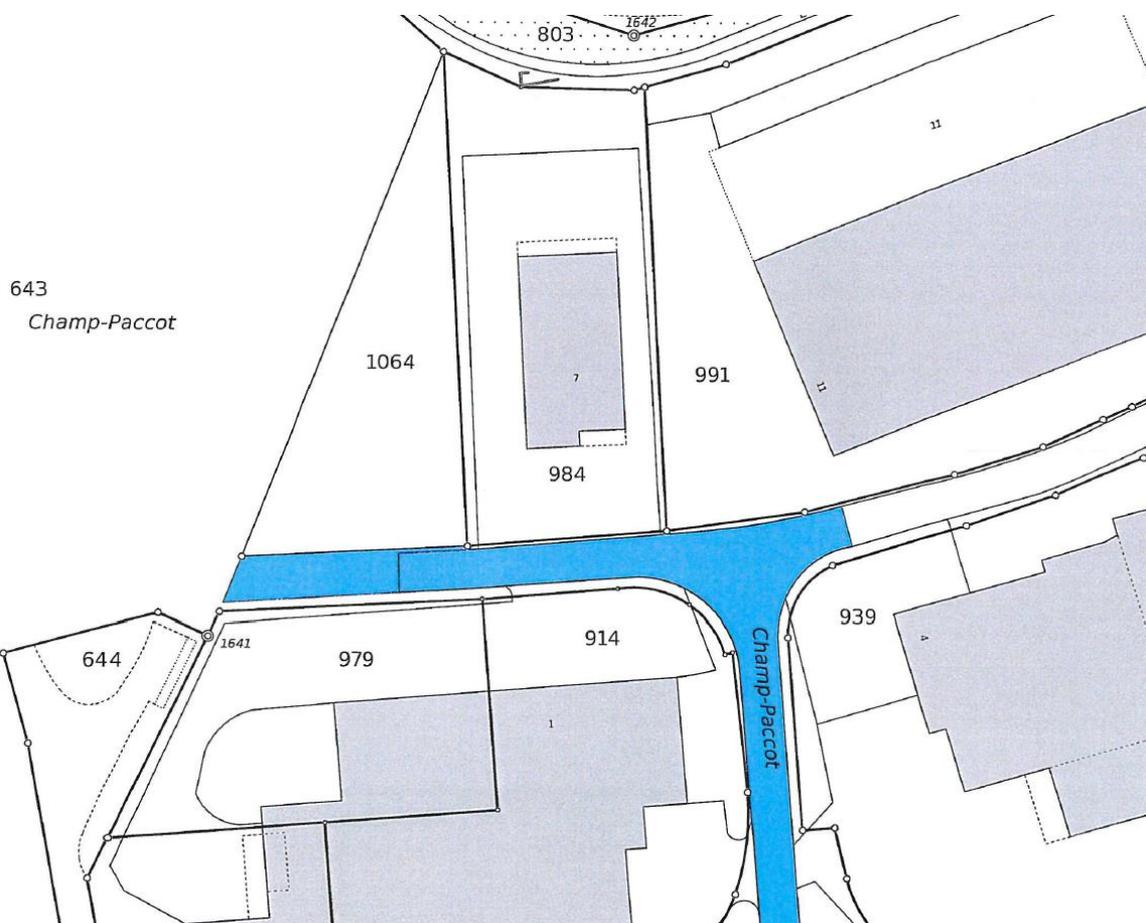
Ainsi le compte d'investissement se boucle avec un excédent de charges de CHF 851'230.90.

## Vente de la parcelle art. 1064 RF, sise en zone artisanale de Champ-Paccot, propriété de la commune de Vulruz au prix de CHF 236'400.00 pour la construction d'une halle industrielle

Le Conseil communal présente à l'Assemblée communale le projet de vente à terme d'un terrain de 1288 m<sup>2</sup>, situé dans la zone artisanale de Champ-Paccot, incluant le droit de réméré, à Monsieur José Dupasquier, domicilié à Vulruz, qui s'engage à l'acquérir.

Selon le règlement des finances (RFin) actuellement en vigueur dans notre administration, le Conseil communal possède une délégation de compétences de CHF 50'000.00 pour toutes les transactions immobilières, ventes comme achats, raison pour laquelle nous soumettons la présente requête d'autorisation de vente à terme de la parcelle art. 1064 RF (verbal de division en cours, détachée de la parcelle art. 643 RF) sise à Champ-Paccot.

De plus, il est demandé un droit de réméré. En effet, ce droit doit permettre à la commune de racheter la parcelle à 90% du prix de vente si les conditions ne devaient pas être honorées. Ce dernier est plus élevé que le montant de la délégation de compétence accordée au Conseil communal ce qui signifie que l'accord de l'Assemblée est nécessaire. Il doit permettre à vos autorités d'entreprendre les démarches utiles sans devoir convoquer une assemblée extraordinaire.



Un contrat de vente à terme, précisant « sous réserve de l'approbation de l'assemblée communale », a d'ores et déjà été conclu avec les parties, auprès de l'étude de notaires « KAELIN et ASSOCIES » à Bulle. Ce document stipule que l'acheteur paie le 10% du prix lors de la signature du contrat et 90% dès que la condition est atteinte (obtention du permis de construire). Si la condition ne devait pas être atteinte, l'acompte serait remboursé sauf s'il s'agit clairement d'un manquement de l'acheteur.

Il est utile de préciser que, s'agissant d'une vente au terme de l'obtention du permis de construire, les banques n'octroient plus de prêt sans avoir la garantie que le permis est délivré.

Le Conseil communal vous demande de lui déléguer les autorisations nécessaires pour mener à bien les transactions pour la vente ou éventuellement le rachat de cette parcelle.

## Investissements 2022

### ▪ Equipement de la parcelle art. 1064 RF

Nous devons équiper la parcelle 1064 se trouvant en zone artisanale en vue de sa vente (verbal de division en cours, détachée de la parcelle art. 643 RF). Nous devons prolonger la conduite d'amenée d'eau en bordure de cette parcelle et prévoir une extension des canalisations d'évacuation des eaux usées et la création d'une chambre de raccordement à notre réseau communal.

Le coût de ces travaux est estimé à CHF 120'000.00.

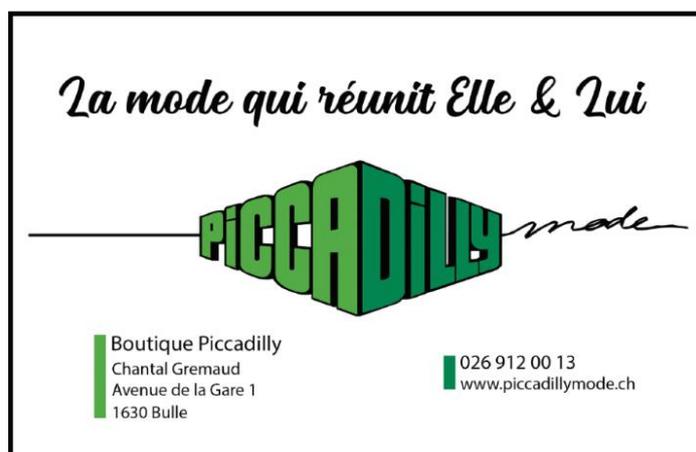
#### Financement :

Total brut	CHF	120'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>120'000.00</b>

Cet investissement sera financé par un emprunt de CHF 120'000.00.

Cet investissement aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 1.25 % soit un montant annuel de CHF 1'500.00 durant 80 ans et intérêts à 1.5 % ce qui donne un montant annuel de CHF 1'800.00 La charge financière totale de cet investissement pour notre Commune est ainsi estimée à CHF 3'300.00.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter cet investissement et son financement.



## ▪ Assainissement du parquet de la halle de gymnastique

Le parquet de notre halle de gymnastique a déjà bien quelques années. Pour mémoire, le bâtiment date de 1994, il n'y a pas eu de réfection depuis 2008. Il faut maintenant songer à lui faire un rafraîchissement, sans pour autant le changer. Les travaux principaux consistent à la rénovation en profondeur du parquet, soit le ponçage, la vitrification et le marquage des aires de jeux (en conformité avec les normes internationales et les directives OFSPO Macolin). Cet investissement est devisé à CHF 30'000.00.

Il est primordial d'entretenir cette salle afin que le bâtiment ne perde pas de sa valeur. Cet investissement permettrait également d'éviter de futurs frais plus élevés. Ce bâtiment mérite que l'on y prenne soin, c'est pourquoi, le Conseil communal vous recommande d'accepter cet investissement par votre vote.

### Financement :

Total brut	CHF	30'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>30'000.00</b>

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes.

Cet investissement aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 3 % soit un montant annuel de CHF 900.00 durant 33 ans.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter ces travaux et leur financement.

## Approbation des statuts de l'association de communes « Secours Sud fribourgeois »

En adoptant la loi sur la Défense Incendie et les Secours (LDIS), le Canton de Fribourg impose aux communes des districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse de se regrouper en une association pour gérer les sapeurs-pompiers ainsi que les ambulances.

Du côté opérationnel, cette loi a pour objectif de déployer les sapeurs-pompiers en fonction des risques et non plus des frontières politiques.

Pour la mise en place opérationnelle de cette nouvelle loi, le Conseil d'Etat a constitué une nouvelle autorité : la Commission cantonale de défense incendie et secours (CDIS). Cette dernière a notamment défini l'emplacement des stations de départ, les effectifs minimaux de sapeurs-pompiers mais également les périmètres des associations de communes.

Qui dit association de communes dit une structure administrative pour l'ensemble des pompiers et des ambulances pour le sud du Canton. Cette partie organisationnelle est laissée aux Communes.

Pour ce faire, des groupes de travail ont mis en place les bases pour qu'une association puisse être créée. Ces dernières intègrent principalement des propositions sur l'organisation future, l'organigramme, les budgets, etc. Outre les propositions et ébauches, des statuts ont été élaborés et votés par l'assemblée des délégués (un ou deux membres de chaque Conseil communal). Ainsi, par l'approbation des statuts le 24 février 2022, l'association est née.

Aujourd'hui, les groupes de travail ont été remplacés par un comité (élu par l'assemblée des délégués) et l'assemblée des délégués elle-même. Les communes, au travers de ce comité et de cette assemblée, ont aujourd'hui toutes les cartes en mains pour décider de la nouvelle organisation. Cela comprend autant

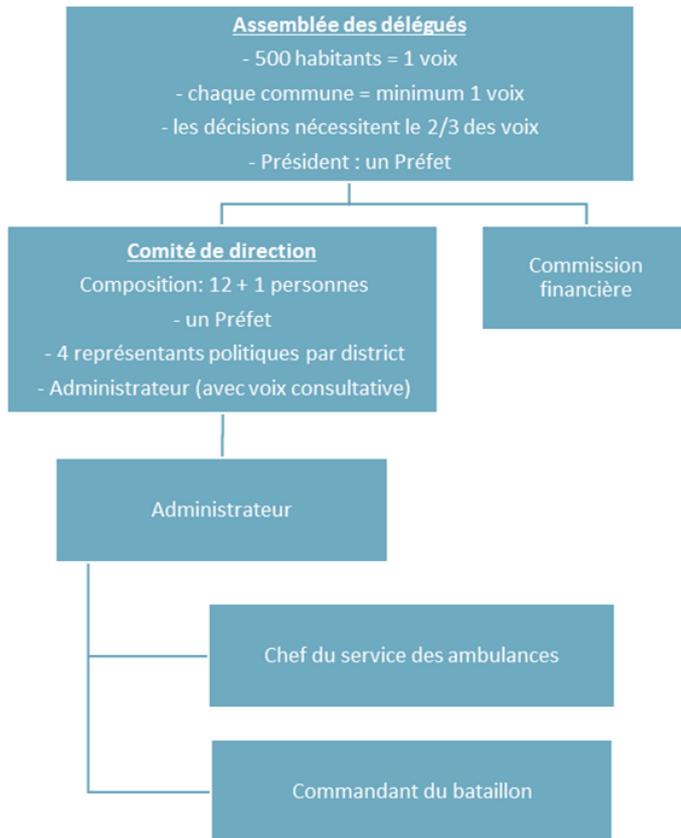
le montant de la taxe d'exemption que l'emplacement de l'administration en passant par l'achat ou la location des casernes existantes.

Toute cette partie organisationnelle et politique est définie par des statuts qui vous seront soumis à un vote pour les approuver. Ci-dessous un résumé des points importants :

### ■ Nom de l'association

L'association de communes porte le nom de Secours Sud fribourgeois.

### ■ Organisation



### ■ Population

- Les personnes âgées de 18 à 40 ans sont astreintes à s'incorporer dans le bataillon des sapeurs-pompiers ;
- Les personnes astreintes à l'obligation de servir et qui ne sont pas incorporées dans le bataillon sont soumises à une taxe d'exemption annuelle ;
- La taxe d'exemption est limitée à CHF 200.00 au maximum (elle n'est pas encore définie aujourd'hui) ;
- Diverses exonérations de taxe sont prévues, notamment pour les membres, les personnes au bénéfice d'une rente AI, astreintes au service d'urgence, des services d'ambulances ou des corps de police cantonale, les personnes âgées entre 18 et 20 ans, etc.

Le Conseil communal préavise favorablement ces statuts. Ces derniers peuvent être consultés sur le site Internet de la commune ([www.vaulruz.ch](http://www.vaulruz.ch)) ou au guichet de l'administration communale.

### Naissances

- 🐘 Raphaël Chollet, né le 27 octobre 2021, fils d'Aude et Alexandre;
- 🐘 Ilyan Kastrati, né le 29 octobre 2021, fils de Marigona et Jetmir ;
- 🐘 Zoé Grossrieder, née le 8 janvier 2022, fille d'Emilie et Sébastien ;
- 🐘 Mattia Dévaud, né le 15 janvier 2022, fils d'Aurélie et Marcelin ;
- 🐘 Alison Borcard, née le 18 janvier 2022, fille d'Odile et Alexandre ;
- 🐘 Loris Geinoz, né le 1<sup>er</sup> février 2022, fils de Sandra et Raphaël ;
- 🐘 Maëly Magnin, née le 1<sup>er</sup> février 2022, fille de Séverine et Mickaël ;
- 🐘 Selma Darnauguilhem, née le 21 février 2022, fille de Sophie et Nicolas ;
- 🐘 Roxanne Bella, née le 2 mars 2022, fille d'Elodie et Guillaume ;
- 🐘 Lewis Tinland, né le 3 mars 2022, fils de Déborah et Leonardo.



### Déneigement des routes communales

#### ▪ Un grand merci à M. Patrice Jordan !

Après 21 années à œuvrer pour l'ouverture des routes communales en hiver, M. Patrice Jordan a été contraint de résilier ce contrat pour des raisons de santé. Le Conseil communal tient à le remercier vivement pour le temps qu'il a consacré à la réalisation de ce mandat, il lui en est très reconnaissant !

#### ▪ Mise en soumission

L'Exécutif met au concours les travaux de déneigement des routes communales.

Le prestataire doit :

- suivre les conditions météorologiques et assurer un service 24h/24h
- déneiger avec son propre véhicule ainsi que sa propre lame et matériel ad hoc conformes aux normes de sécurité en vigueur
- assumer les frais liés aux pièces d'usure et au carburant
- déclarer être couvert pour les dommages causés aux personnes ou aux biens par une assurance RC
- en cas d'utilisation d'un véhicule à plaque verte, posséder l'autorisation de l'OCN nécessaire

Le type précis de véhicule doit être indiqué lors de la soumission. Le niveau d'émission de celui-ci fera partie des critères d'attribution.

Les personnes intéressées sont priées de déposer leur offre avec un prix TTC d'ici le 20 mai 2022.

## Introduction des factures QR

Conformément aux modifications intervenues dans le trafic des paiements, nous vous informons que vous recevrez désormais toutes les factures relatives aux taxes et autres redevances communales dans le nouveau format « QR ».

La QR-facture fonctionne comme un bulletin de versement existant et peut être payée soit au guichet d'une filiale de la Poste, soit dans une filiale en partenariat ou par ordre de paiement envoyé à la banque sous enveloppe.

Nous encourageons néanmoins les versements par e-Banking, qui permettent de réduire les coûts. Aussi, nous vous remercions de ne plus utiliser les anciennes références BVR pour vos paiements et de saisir à chaque fois les références indiquées sur la QR-facture.

<b>Récépissé</b>	<b>Section paiement</b>	<b>Compte / Payable à</b> CH55 3000 0001 1700 1483 0								
<b>Compte / Payable à</b> Commune de Vaulruz Rue du Château 28 1627 Vaulruz		Commune de Vaulruz Rue du Château 28 1627 Vaulruz								
<b>Référence</b> 00 00000 00000 00000 00466 83011		<b>Référence</b> 00 00000 00000 00000 00466 83011								
<b>Payable par</b> EXEMPLE HABITANT Rue du Château 28 1627 Vaulruz		<b>Informations supplémentaires</b> Facture No: 46683								
<table><thead><tr><th>Monnaie</th><th>Montant</th></tr></thead><tbody><tr><td>CHF</td><td>100.00</td></tr></tbody></table>	Monnaie	Montant	CHF	100.00	<table><thead><tr><th>Monnaie</th><th>Montant</th></tr></thead><tbody><tr><td>CHF</td><td>100.00</td></tr></tbody></table>	Monnaie	Montant	CHF	100.00	<b>Payable par</b> EXEMPLE HABITANT Rue du Château 28 1627 Vaulruz
Monnaie	Montant									
CHF	100.00									
Monnaie	Montant									
CHF	100.00									

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration des finances au 026 913 93 44 ou par courriel à [caisse.communale@vaulruz.ch](mailto:caisse.communale@vaulruz.ch).

## Une deuxième vie pour les lits du Château !

Le remplacement des lits du château a débuté, un premier dortoir a été réaménagé. Les anciens lits de ce dernier ont pu être expédiés à la mi-mars en Ukraine par le convoi de M. Marc Dufey.



## Opération « coup de balai » dans les communes de Vaulruz et Sâles, les élèves actifs pour des communes propres.

Vendredi 25 mars 2022, les enfants du cercle scolaire de Sâles-Vaulruz ont participé à une opération « coup de balai » organisée par les enseignants et enseignantes. Cette opération s'inscrit dans une action cantonale qui invite chaque cercle scolaire à engager les élèves dans une démarche pratique et pédagogique de ramassage de déchets. Dirigés par la Directrice d'établissement Mme Maria Elena Monney, répartis en plusieurs groupes et bien encadrés, ils ont ramassé un grand nombre de déchets dans les communes de Vaulruz et Sâles. C'est effarant de constater ce qui est jeté dans la nature : une multitude de mégots, des canettes, des tuiles brisées, des bidons en plastique, de la ferraille et bien d'autres choses encore.

Ensuite, tous les élèves ont déposé leurs bidons de déchets dans une déchetterie improvisée à La Lisière à Sâles, en prenant garde de bien les trier. Ils ont été approchés par un coordinateur rattaché à l'Etat pour tout ce qui est lié aux déchets, qui les a sensibilisés à la problématique des déchets sauvages. Les enfants ont vraiment bien joué le jeu, le message semble être bien passé. Ce fut une superbe matinée avec en plus, un soleil radieux.



## Alimentation en eau potable

### Qualité de l'eau potable de Vaulruz

Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vaulruz, en complément au réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vaulruz :

<b>Bactériologiques</b>	<b>Conformes aux normes en vigueur</b>
<b>Chimiques</b>	<b>Conformes aux normes en vigueur</b>
<b>Dureté : moyenne à dure</b>	<b>°fH 23 à 33</b>
<b>Nitrate (norme &lt;40)</b>	<b>2 ± 0.07</b>

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à M. Bernard Rouiller, fontainier, au 079 450 21 31.

## Administration communale

### Horaire de l'administration communale

- Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 16h00 à 19h00
- Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi fermé

En dehors de ces heures, vous pouvez nous contacter par e-mail à : [commune@vaulruz.ch](mailto:commune@vaulruz.ch) ou [caisse.communale@vaulruz.ch](mailto:caisse.communale@vaulruz.ch).

### Horaire de l'administration durant les vacances d'été

L'administration communale sera fermée les lundis 1<sup>er</sup> août 2022 et 15 août 2022.

Du mardi 2 août 2022 au vendredi 12 août 2022, l'administration communale sera ouverte selon l'horaire suivant ou sur rendez-vous :

- Lundi de 08h00 à 11h30
- Mardi de 08h00 à 11h30
- Mercredi fermé
- Jeudi de 08h00 à 11h30
- Vendredi fermé

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un très bel été !

## Déchetterie communale

### Horaire d'été

Durant la période **du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre**, l'horaire de la déchetterie est le suivant :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Samedi de 09h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30

### Benne des déchets encombrants

Son accès est maintenu au samedi matin uniquement. Des contrôles sporadiques seront encore effectués et les contrevenants seront amendés.

### Achats des sacs-poubelle taxés

Pour rappel, les sacs-poubelle taxés sont vendus au Denner de Vaulruz, à la Coop de Vuadens et à la boulangerie R.C. Audergon à Vuadens.

## Prise en charge des sacs-poubelle aux points de ramassage

Le jour de ramassage des sacs-poubelle est fixé au mercredi. Aucune modification de date n'est prévue en 2022 pour les jours fériés. Le plan des points de ramassage est disponible sur le site internet de la commune : <https://www.vaulruz.ch/services/gestion-des-dechets-2/>.

## Informations Seniors

### Bien vieillir à Vaulruz

#### ▪ De l'aide au quotidien

Si certaines tâches - ponctuelles ou permanentes - de la vie quotidienne deviennent difficiles à accomplir, elles ne doivent pas empêcher de vivre confortablement. Et même lorsque l'on n'a pas de douleurs physiques, on peut avoir besoin de se faire aider. Aides à domicile pour les tâches ménagères, les courses et les sorties... les aides concernent tous les Séniors et proposent des prestations très variées.

#### ▪ Service de transport

##### Fondation Passe Partout Gruyère

026 / 919 60 39  
7/7 réservations du lundi  
au vendredi de 8h30 à 11h30

##### Croix-Rouge Fribourgeoise

026 / 347 39 40  
[www.croix-rouge-fr.ch](http://www.croix-rouge-fr.ch)

##### Affidea

Transport sécurisé pour les centres Givision

026 / 919 19 00  
Prendre contact au moins 48h avant

##### Abnet conciergerie, Vaulruz

Accompagnement pour médecin, promenade, courses

026 / 476 61 80

##### Aline Waeber, aide familiale indépendante

Accompagnement avec véhicule, marche, animation

079 / 728 14 50

#### ▪ Service d'aide à domicile

##### Réseau Santé et Social de la Gruyère

Service d'aide et de soins à domicile

026 / 919 00 19

##### Pro Senectute

Service de nettoyage

026 / 347 12 40  
[www.prosenectute.ch](http://www.prosenectute.ch)

##### Home Instead

Aide à domicile

026 / 350 60 10  
[www.homeinstead.ch](http://www.homeinstead.ch)

## ▪ Activités loisirs

- Les lundis de 15h30 à 16h30, gym des aînés à la halle de gymnastique (rue du Château 31)
- Les mercredis de 13h30 à 17h, jeux de jass, dans la salle du rez-de-chaussée de la halle de gym

## ▪ Parcours pédestres, fitness urbain

Les chemins balisés sont nombreux dans notre commune et nos forêts gruériennes. Avec le retour du printemps, c'est l'occasion rêvée de les (re)découvrir et de prendre un bon bol d'air.

Le sentier des Tsèrotons, la boucle du Poil du Chien, sont deux parcours bucoliques et sportifs ! La route qui mène à la Chapelle de Notre Dame de la Verguenaz l'est tout autant. Ces chemins offrent de très beaux points de vue. Le fitness urbain, installé à la place de jeux des Tourbières, est à tester et utiliser pour se renforcer !



### Le tour de France 2022 traverse Vaulruz

Cette année, le tour de France traversera Vaulruz lors de la 9<sup>ème</sup> étape, dimanche 10 juillet 2022. Au départ d'Aigle, il traversera Montreux, Châtel-Saint-Denis, Semsales. Il suivra la route cantonale 12 et bifurquera aux Ponts-d'Avau pour rejoindre à nouveau la route cantonale en direction de Vuadens/Bulle. Il passera ensuite par le col des Mosses, Les Diablerets, le col de la Croix, traversera Aigle, Monthey, le Pas-de-Morgin pour finalement arriver à Châtel Les Portes du Soleil, Haute-Savoie (France). C'est un parcours de 183 km. **La route cantonale sera donc fermée durant une partie de la journée le 10 juillet 2022.** Les informations détaillées relatives au tour de France seront publiées en temps opportun sur notre site internet : [www.vaulruz.ch](http://www.vaulruz.ch).

### La Poste déménagement !

Le service des curatelles met un terme à sa collaboration avec la Poste. **À partir du lundi 30 mai 2022**, les services postaux seront déplacés chez un nouveau partenaire, le magasin Aly Vrac de Vaulruz, situé à la Grand Rue 51. Vous y trouverez une offre identique à celle dont vous disposez actuellement.

Bon à savoir:

- Un tout ménage officiel sera envoyé par la Poste quelques semaines avant le changement d'adresse de la filiale.
- La boîte aux lettres publique située au Service des curatelles sera déplacée vers la nouvelle filiale en partenariat à la Grand Rue 51.
- Les cases postales seront également déplacées, ainsi ce service se poursuivra pour les titulaires de cases vers la nouvelle filiale en partenariat.

Le Conseil communal tient à remercier vivement les propriétaires du magasin Aly Vrac d'avoir accepté de collaborer avec la Poste et ainsi permettre le maintien de l'agence postale dans la commune !

### Bourse d'étude ou d'apprentissage

#### ▪ Aide cantonale

Pour l'obtention d'une bourse cantonale, vous voudrez bien vous renseigner auprès du Service des subsides de formation, Route-Neuve 7, à 1701 Fribourg, ☎ 026 305 12 51 ou [bourses@fr.ch](mailto:bourses@fr.ch), qui vous délivrera le formulaire de demande nécessaire.

Les différentes écoles détiennent également ces formulaires de demande d'aide.

#### ▪ Aide communale

Tous les requérants d'une bourse cantonale obtiendront une aide communale, indistinctement de la décision du Canton, selon les critères suivants :

- pour les apprentis, CHF 100.00 par an ;
- pour les étudiants, CHF 200.00 par an.

Merci aux apprentis et étudiants concernés de bien vouloir déposer à la caisse communale une copie **du formulaire de demande d'aide** soumis au Canton, avec les coordonnées du compte sur lequel la subvention communale pourra être versée.

## Subvention pour soins dentaires aux enfants en âge de scolarité obligatoire

Le Conseil communal rappelle à tous les parents d'enfants en âge de scolarité obligatoire (de l'école infantine au CO) que la Commune alloue une subvention pour les soins dentaires et orthodontiques.

Cette subvention est accordée aussi bien à des enfants qui sont soignés à la cabine dentaire scolaire que chez un médecin dentiste ou chez un orthodontiste privé.

Le montant de la subvention sera alloué sur présentation de la facture du dentiste ou de la cabine dentaire et du certificat d'assurance-maladie, auprès de la caisse communale, dans un délai d'un an après la facture. Passé cette date, aucune subvention ne sera allouée.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'administratrice des finances : 026 913 93 44, durant les heures d'ouverture, ou par e-mail [caisse.communale@vaulruz.ch](mailto:caisse.communale@vaulruz.ch).

Le règlement communal relatif à cette subvention des soins dentaires peut être consulté sur le site [www.vaulruz.ch](http://www.vaulruz.ch).

## Fibre optique à Vaulruz

Groupe E, l'Etat de Fribourg, IB Murten et Gruyère Energie se sont associés au sein d'une société commune, fthh fr SA pour le déploiement de la fibre optique.

La société fthh fr SA a identifié Vaulruz comme commune pouvant potentiellement être raccordée. A noter que certains bâtiments ont déjà été raccordés à la fibre optique lors des travaux effectués sur la commune de Sâles. Il s'agit de divers bâtiments situés dans le quartier de la Sionge.

Une séance d'information ouverte à l'ensemble de la population sera organisée par fthh fr SA. La date de celle-ci n'a pour le moment pas encore été fixée. Les informations y relatives seront transmises en temps voulu.

## Cartes journalières CFF

La Commune de Vaulruz ne dispose pas de cartes journalières, les citoyens peuvent consulter la disponibilité de ces cartes dans les communes de la région sur le site : [www.sugarcube.ch/wp/agflexi](http://www.sugarcube.ch/wp/agflexi)

Le portail AGFlexi affiche les cartes journalières disponibles chaque jour par commune, au prix de CHF 45.00 à CHF 50.00 selon les communes.

Il s'agit de cartes journalières impersonnelles qui permettent à l'utilisateur de voyager en deuxième classe pendant toute une journée, dans tout le rayon de validité de l'abonnement général.

Les communes voisines de Vuadens, Riaz ou Marsens entre autres mettent à disposition ces cartes journalières également pour les habitants de la commune de Vaulruz dans la mesure des disponibilités.

Attention de vous y prendre assez tôt car ces cartes sont très demandées !



## Documents d'identité

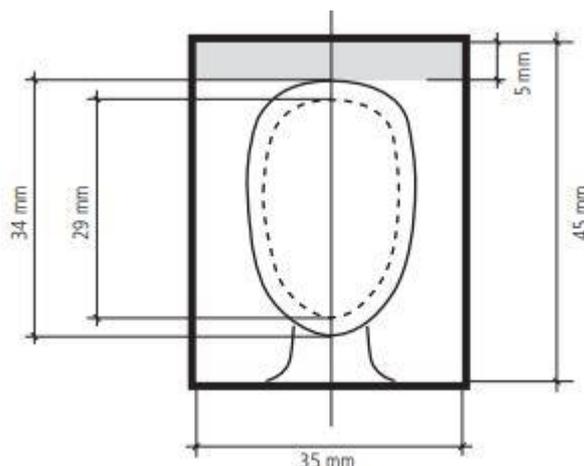
### ■ Cartes d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'administration communale :

- une photo récente (moins d'un an), de bonne qualité ;
- votre ancienne carte d'identité pour annulation.

→ **La photo doit respecter des critères spécifiques** qu'il est possible de consulter sur notre site internet : <https://www.vaulruz.ch/wp-content/uploads/2021/07/fotomustertafel.pdf>

Elle doit notamment respecter les dimensions suivantes :



Il est également possible de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch).

Il faut compter un délai d'une semaine à 10 jours pour l'établissement d'une nouvelle carte d'identité.

### ■ Passeports biométriques

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch).

Le délai de livraison d'un passeport est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données biométriques sont saisies.

Type de document	Prix	Validité
Passeport adultes	CHF 145.00	10 ans
Passeport enfants	CHF 65.00	5 ans
Carte d'identité adultes	CHF 70.00	10 ans
Carte d'identité enfants	CHF 35.00	5 ans
Passeport + carte d'identité adultes (commande combi)	CHF 158.00	10 ans
Passeport + carte d'identité enfants (commande combi)	CHF 78.00	5 ans

## Caisse de compensation du canton de Fribourg

### ▪ Demande de réduction de prime d'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

Pour 2022, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg ([www.caisseavsfr.ch](http://www.caisseavsfr.ch)).

### ▪ Rente de vieillesse

Lorsque vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite, vous avez droit à une rente de vieillesse. Cet âge est fixé à 65 ans pour les hommes et à 64 ans pour les femmes.

Pour avoir droit à une rente de vieillesse, vous devez avoir à votre actif au moins une année entière de cotisation. Cette condition est remplie lorsque :

- vous avez payé des cotisations pendant une année au total, ou
- votre conjoint, qui exerce une activité lucrative, a payé au moins le double de la cotisation minimale pendant une année, ou encore
- des bonifications pour tâches éducatives ou d'assistance peuvent vous être attribuées.

**Il est recommandé de présenter votre demande de rente trois ou quatre mois avant d'atteindre l'âge de la retraite**, car la caisse de compensation doit se procurer les documents nécessaires et calculer le montant de votre rente, ce qui peut prendre un certain temps.

Le formulaire 318.370 – Demande de rente de vieillesse est disponible auprès des caisses de compensation et de leurs agences, ainsi que sur le site [www.avs-ai.ch](http://www.avs-ai.ch).

**Sarah Reymond**  
**Physiothérapeute diplômée ECVF**

PHYSIOTHERAPIE  
EN CABINET OU A DOMICILE  
Vers-la-Chapelle 4

1627 Vaulruz      ☎ 077 453 28 13

*Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50,- / ½ heure.*

E Q U I L I B R E  
Massage  
Reymond Xavier  
079 274 19 22



Vers la Chapelle 4 1627-Vaulruz



# ASSOCIATION DE LA MATERNELLE "LES LAPINS BLEUS"



Offrez à votre enfant la possibilité :

- De favoriser son éveil et sa confiance en soi
- De se socialiser au milieu de ses pairs
- D'améliorer la transition vers l'école obligatoire
- De découvrir le plaisir d'apprendre à travers le jeu
- De développer ses capacités motrices, intellectuelles et affectives

La maternelle « Les Lapins Bleus » se réjouit d'accueillir vos enfants à la prochaine rentrée.

Inscription possible jusqu'au 31 août 2022.

Toutes les informations sont disponibles sur :  
[www.vaulruz.ch/education/structures-daccueil/](http://www.vaulruz.ch/education/structures-daccueil/)

**AlyVrac**  
épicerie  
écoresponsable

**AlyVrac**  
Aliments de proximité et artisanaux  
Lundi-Vendredi 08h00-12h00 14h00-18h30  
Samedi 08h00-12h30  
Grand Rue 51, 1627 Vaulruz

COIFFURE  
**Art de pl'hair**  
DAMES HOMMES ENFANTS



**Jessica Epiney Chollet**  
Rue de la Gare du Sud 20  
1627 Vaulruz  
Mobile : 079 709 79 72  
[artdeplhair@bluewin.ch](mailto:artdeplhair@bluewin.ch)

### Sur rendez-vous

Lundi : 13 h 30 - 21 h 00  
Vendredi : 8 h 00 - 17 h 00  
Le soir sur demande



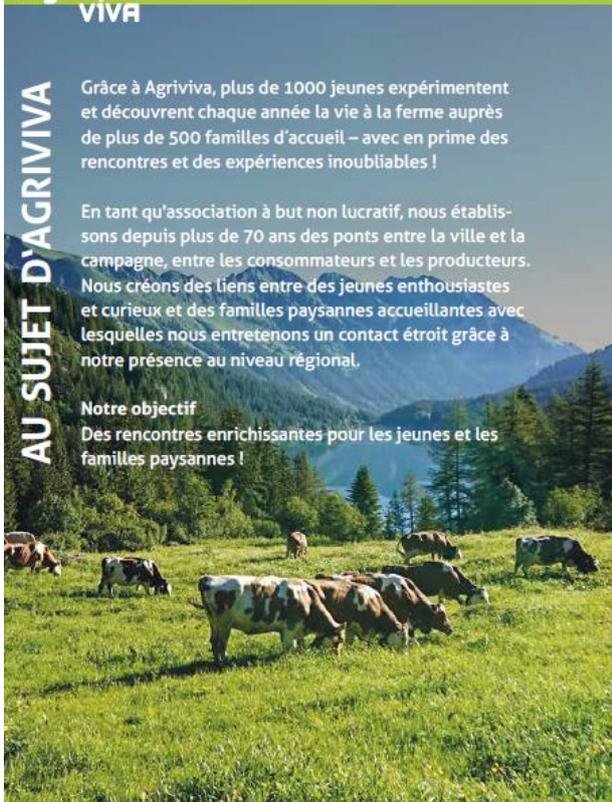
## AU SUJET D'AGRIVIVA

Grâce à Agriviva, plus de 1000 jeunes expérimentent et découvrent chaque année la vie à la ferme auprès de plus de 500 familles d'accueil – avec en prime des rencontres et des expériences inoubliables !

En tant qu'association à but non lucratif, nous établissons depuis plus de 70 ans des ponts entre la ville et la campagne, entre les consommateurs et les producteurs. Nous créons des liens entre des jeunes enthousiastes et curieux et des familles paysannes accueillantes avec lesquelles nous entretenons un contact étroit grâce à notre présence au niveau régional.

### Notre objectif

Des rencontres enrichissantes pour les jeunes et les familles paysannes !



## DES RENCONTRES ET DES EXPÉRIENCES INOUBLIABLES À LA FERME

[WWW.AGRIVIVA.CH](http://WWW.AGRIVIVA.CH)



## POUR LES JEUNES

Tu as entre 14 et 24 ans et souhaites **rencontrer** le monde fascinant de l'agriculture pendant 1 à 8 semaines.



RENCONTRER

Tu as envie de te rendre utile et de **t'investir** dans les travaux de la ferme : abreuver les veaux, nourrir les chèvres, apporter du foin, t'occuper des enfants, faire du pain, cueillir des fraises, récolter des cerises et bien plus encore.



S'INVESTIR

Tu désires acquérir des connaissances et gagner de la confiance en toi, mais aussi **expérimenter** de nouvelles choses et peut-être aussi consolider tes connaissances en langues étrangères et gagner un peu d'argent de poche.



EXPÉRIMENTER

Réserve dès maintenant ton stage sur la ferme de ton choix sur [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch)

Vous appréciez **rencontrer** des jeunes, partager avec eux vos expériences et vous souhaitez leur faire découvrir la diversité de l'agriculture sur votre ferme.

Vous intégrez vos jeunes aides dans votre vie familiale et vous les amenez à **s'investir** et à participer à des tâches variées – créant ainsi un sentiment d'accomplissement.

Vous donnez la possibilité aux jeunes **d'expérimenter** le métier d'agriculteur / de paysanne et ses nombreuses facettes et vous leur permettez de se faire leur propre idée de la haute qualité des produits locaux.

Inscrivez-vous maintenant en tant que nouvelle famille d'accueil sur [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch)

## POUR LES FAMILLES PAYSANNES

## ENVIE QUE VOTRE ENFANT DEVienne UN SUPER PIÉTON? ALORS PENSEZ AU PEDIBUS! C'EST TOUT SIMPLE ET ÇA MARCHE COMME UN VRAI BUS, MAIS À PIED.

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite des parents.

Des centaines de lignes Pedibus marchent quotidiennement partout en Suisse. Une invention qui change la vie ! La Coordination Pedibus Fribourg vous informe et vous soutient pour créer une ligne Pedibus dans votre quartier. Elle fournit gratuitement du matériel de sécurité et propose une assurance gratuite en collaboration avec le BPA.



La Coordination Pedibus Fribourg, vous informe  
et vous soutient: [fribourg@pedibus.ch](mailto:fribourg@pedibus.ch)  
076 430 05 58 - [www.pedibus.ch](http://www.pedibus.ch)



Pour une mobilité  
d'avenir **ate**

# kigumi

atelier d'architecture

UN NOUVEL ATELIER D'ARCHITECTURE OUVRE SES PORTES A VAULRUZ

& J. Renevey  
L. Huwiler

L'atelier Kigumi, c'est la rencontre de deux architectes aux compétences diverses, l'une orientée vers le patrimoine, l'architecture d'intérieur, et l'autre vers la scénographie et la construction éco-responsable.

Une collaboration qui mène vers une architecture de **proximité** se construisant avant tout à travers le **dialogue**, dans le respect de l'**esprit du lieu**, et qui raconte les histoires singulières de ceux qui l'habitent. Nous aménageons des espaces à votre image en créant émotions et expériences.

Grand-Rue 96  
1627 Vaulruz  
[www.atelierkigumi.ch](http://www.atelierkigumi.ch)

[info@atelierkigumi.ch](mailto:info@atelierkigumi.ch)  
+ 41 79 568 37 11

Une approche **féminine** qui recherche l'équilibre entre l'usage et la forme, qui s'inscrit dans la pérennité, le développement **durable et local** tout en intégrant les spécificités et intentions propres à chaque habitant pour une architecture unique.



Maquette pour la rénovation  
d'une maison villageoise à Suchy  
133 plâtre, bois, carton et plexiglas

## **Programmes d'interventions en forêts protectrices**

### ***Quand la forêt protège.***

Qui nous fait grâce de ses charmes au gré des saisons, nous fournit une ressource naturelle durable ou se fait l'hôte de la précieuse richesse du vivant ? Vous l'avez deviné, c'est bien de la forêt dont il s'agit. Mais attention ! N'allons pas la froisser. Car ce serait faire offense à cet écosystème prodigieux que d'en limiter les qualités à si peu tant la diversité des services qu'il offre est importante. En effet, la forêt nous procure bien plus encore et ces quelques lignes ne suffiraient à faire le tour de toutes les prestations qu'elle met gratuitement au service de notre société.

On parle ainsi, à juste titre, de la forêt en tant qu'espace multifonctionnel. La gestion forestière suisse a décidé d'y voir un peu plus clair en regroupant ces multiples prestations. L'exploitation pérenne du bois, en tant que matière première renouvelable de qualité, constitue la fonction de production. L'ensemble des loisirs et des activités ayant lieu sous le couvert des futaies ainsi que la biodiversité qui y trouve refuge représentent pour leur part la fonction sociale. Et quand la forêt protège contre les dangers naturels, il s'agit de la fonction de protection. Car dans bien des cas, cet écosystème constitue une barrière efficace capable d'empêcher la formation d'avalanches, de processus torrentiels ou les chutes de pierres menaçant quotidiennement nos infrastructures. La Gruyère compte ainsi une part importante de forêts protectrices reconnues par le canton et la Confédération. Cependant, la forêt évolue et sans entretien, difficile voire impossible d'en assurer durablement l'effet protecteur.

C'est dans ce cadre que le Service des forêts et de la nature a mis en place des programmes d'interventions en forêts protectrices. Ces conventions, établies pour une durée de quatre ans, contribuent à l'entretien des forêts à fonction protectrice contre les dangers naturels, au travers de mesures sylvicoles ciblées. De 2022 à 2025, les forêts protectrices du district disposeront de nouveaux programmes d'interventions portant sur plus de 650 hectares de surfaces boisés pour un budget estimé à 7.4 millions de francs. Grâce au financement conjoint de la Confédération et du canton, les coûts des travaux d'exploitation seront subventionnés afin d'en garantir l'entière réalisation. Dans le triage 3.11 de la Sionge, dont fait partie la commune de Vaulruz, 81 hectares de futaies bénéficieront de ces mesures.

Dès 2022, des interventions seront visibles : coupes de bois, débardage par câble-grue, bois laissés au sol, soins aux jeunes peuplements, etc. Dans certains cas, le recours à un hélicoptère sera nécessaire afin de sortir les bois abattus au cours de ces travaux. Cette mesure est appliquée dans les situations où d'autres méthodes ne peuvent être envisagées en raison de conditions d'exploitation particulièrement difficiles et exigeantes. Il est alors possible de récolter des bois de très haute valeur, d'assurer la sécurité ou encore de créer des trouées de taille optimale pour le rajeunissement dans des zones qui n'étaient pas accessibles jusqu'alors.

Dans l'ensemble, les prochains travaux forestiers effectués dans le cadre des programmes d'interventions amélioreront les caractéristiques des peuplements. Ils contribueront par exemple à favoriser la biodiversité grâce au maintien du bois mort, aux bois ou aux rémanents de coupes laissés sur place. Ils permettront également d'amener suffisamment de lumière sous le couvert forestier afin d'aider la forêt à se régénérer naturellement. Et finalement, ces mesures contribueront au maintien de l'un des rôles prépondérants de l'écosystème forestier : quand la forêt protège.

Igor Gachet, ing. for., stagiaire au 3e arrdt.

### **Personnes de contact**

Triage forestier de la Sionge : Jacques Chollet, garde forestier ([jacques.chollet@vuadens.ch](mailto:jacques.chollet@vuadens.ch))

3<sup>ème</sup> arrondissement forestier : Fabrice Wicht, garde forestier adjoint ([fabrice.wicht@fr.ch](mailto:fabrice.wicht@fr.ch))

# GARAGE DES PONTS GRANDJEAN SA



1627 VAULRUZ | 026 912 70 70



## Martial Seydoux

Conseiller en assurances, M 079 446 21 58  
martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle  
mobiliere.ch

la Mobilière

886905



Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

**026 912 85 85**

Des professionnels à votre service



PITTET FRERES SA  
VAULRUZ

MENUISERIE  
CHARPENTE  
AGENCEMENT  
RÉNOVATION

026 919 44 88

menuiserie@pittetfreres.ch

www.pittetfreres.ch

## A DOMICILE PROPTIQUE

Services à domicile

Examens de vue  
Choix de lunettes  
Livraisons des lunettes  
Réglages  
Réparations

Plus de 20 ans d'expérience

Prix très compétitifs  
Service personnalisé  
Grand choix de lunettes  
Une seule personne de référence

**Frais de déplacements offerts**



Boutique à Vuadens

PrOptique  
vous reçoit aussi  
à sa boutique  
Rue du Bugnon 22  
1628 Vuadens  
Sur rendez-vous  
Grande place  
de parc



PrOptique  
Jérôme Levrat  
Maître opticien diplômé  
076 587 16 71  
www.proptique.ch  
info@proptique.ch



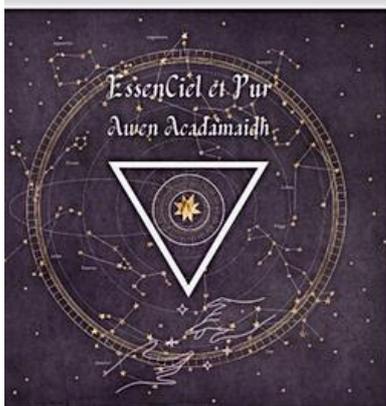
*"Au service de votre élégance"*

Retouches sur mesure  
Transformations  
Réparations de tout genre

Hyda et Mefide Pajaziti  
Sur-R.v

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz

Tél/Fax 026/912 04 33



Franceline Bussard  
Natuuro-Énergéticienne

Enseignante et commerciale  
indépendante

Rue des Molettes 24  
1627 Vaulruz  
+41 76 816 95 98

www.essencieletpur.com



## COIFFURE FLORENCE

Dames Messieurs  
Enfants

Oberson Florence  
La chapelle  
1627 Vaulruz

(sur rendez-vous)  
026 / 913 1763

## Tranquillité et repos public

Afin de préserver pour tous un cadre de vie agréable, le Conseil communal souhaite rappeler quelques règles de savoir-vivre dictées par le bon sens :

	<p>Par mesure d'hygiène, les poubelles doivent être déposées aux emplacements signalés le mercredi matin, dès 06.00 heures, et non le mardi soir.</p>
	<p>Les gazons seront tondu à des heures respectueuses du voisinage (pas le dimanche, ou entre 12.00 à 13.00 heures, ou après 20.00 heures).</p>
	<p>Merci aussi aux détenteurs d'animaux de prendre toutes les mesures propres à éviter que ces animaux ne troublent la tranquillité, l'ordre, la sécurité et la salubrité.</p>
	<p>Merci encore aux agriculteurs d'observer des horaires raisonnables de travail dans les champs.</p> <p><b>Merci aussi d'éviter l'épandage du purin le samedi.</b></p>
	<p>La situation des arbres, des arbustes, des haies dans les propriétés en bordure de la voie publique doit être conforme aux dispositions des articles 93 à 96 de la Loi sur les routes du 15 décembre 1967. La visibilité ne doit être gênée.</p>
	<p>Nous prions également les propriétaires de veiller à la non-prolifération des chardons des champs. Cette mauvaise herbe, qui se propage grâce au vent, doit absolument être éliminée avant la floraison.</p>

## Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat

Trop de pesticides sont encore utilisés dans les jardins privés et souvent à mauvais escient. Le Service de l'environnement a lancé une campagne de sensibilisation de la population sous le titre « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat ». Tolérer les fleurs, les trèfles et les petites mousses ou encore désherber mécaniquement ou à la vapeur permet de préserver sa santé et l'environnement. Se passer de pesticides, c'est possible.

L'usage de pesticides n'est pas sans risque pour l'utilisateur et pour l'environnement. Il est vivement conseillé de s'en passer et d'employer des produits naturels en cas de nécessité. Les personnes qui entendent malgré tout utiliser des pesticides doivent suivre scrupuleusement les notices d'emploi.

### ■ Une campagne qui s'inscrit dans un plan d'action cantonal

Le Conseil d'Etat a adopté le 28 juin 2021 le plan d'action visant à réduire les risques liés aux produits phytosanitaires dans les domaines agricole et non agricole qui propose notamment des mesures ciblées. Dans le domaine non agricole, l'objectif est un retour à une gestion naturelle et non chimique des jardins privés en diminuant l'emploi des produits phytosanitaires, en proposant aux particuliers des alternatives aux entretiens chimiques.

D'autres actions seront organisées durant l'année, notamment des ateliers pour les jardiniers amateurs et une collecte des restes de pesticides.

### ■ Pour en savoir plus

Service de l'environnement - Impasse de la Colline 4- 1762 Givisiez - 026 305 37 60 - [www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen)

LAISSE  
LA NATURE  
FAIRE  
SA LOI

ADMIRE  
LE  
RÉSULTAT

  
10 commandements  
pour un environnement  
sans pesticides et sans  
produits chimiques



- 1 Tu n'utiliseras pas d'herbicides sur les chemins, les places, les terrasses et les toits - c'est la loi.
- 2 Tu désherberas mécaniquement ou à la vapeur.
- 3 Tu toléreras les fleurs, les trèfles et les petites mousses.
- 4 Tu éviteras les engrais chimiques dans le jardin et les espaces verts.
- 5 Tu nourriras ton potager avec du compost.



- 6 Tu soigneras tes plantes sans pesticides de synthèse.
- 7 Tu emploieras des produits naturels en cas de nécessité.
- 8 Tu veilleras à la diversité de la flore et de la faune.
- 9 Tu ramèneras les restes de pesticides dans les lieux de vente ou de collecte.
- 10 Tu ne jetteras aucun produit ou déchet dans les grilles d'eaux claires.



Informations supplémentaires  
Service de l'environnement SEN,  
Imp. de la Colline 4, 1762 Givisiez,  
T +41 26 305 37 60,  
[www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen)

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FRIEBURG  
Service de l'environnement SEN  
Amt für Umwelt AU



«La crèche c'est trop chouette, j'suis pas triste quand maman et papa partent travailler.»

**Maurice, 3 ans**

«Mes copains c'est Tom et Nolan! Même qu'à la fête des p'tits monstres on s'est déguisés, c'était trop rigolo! Même que la sorcière est partie tellement vite qu'elle a oublié de reprendre sa recette de gâteau à la citrouille!»

**Emilie, 4 ans**

«Le canapé forestier c'est trop bien, on trouve plein de trésors dans la forêt.»

**Léa, 4 ans**

## pop e poppa vaulruz réinventons la crèche

C'est dans un univers stimulant et magique fait de découvertes et de rencontres, qu'Isabelle et son équipe accueillent vos enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce lieu enchanteur. **Inscription possible toute l'année!**

### contact

**Isabelle Piller**, Directrice  
Grand-rue 96c, 1627 Vaulruz, T +41 26 912 85 74  
isabelle.piller@poppoppa.ch, popepoppa.ch



pop e poppa  
crèches

## Coiffure Couleur Lilas

Grand-Rue 60  
1627 Vaulruz  
026/919.55.44  
Patricia Uldry

Céline Vial

Marie Bulliard



**15  
JUIN**

20h00

halle de gym Vaulruz

Bar, saucisses et ambiance

# SUMMER CONCERT

**L'ALPÉE DE VAULRUZ**

avec la participation de l'Alpée Junior

Direction

Gauthier Dupertuis

Direction des tambours

Emilie Pittet

